

D'ici & d'ailleurs

Bulletin de l'Office de l'immigration

Volume 1, Numéro 1 Janvier 2006

Message du ministre

Au cours de la dernière année, j'ai eu l'honneur d'occuper le premier poste de ministre de l'Immigration de la province. Je suis particulièrement inspiré par les immigrants que j'ai rencontrés. Ils contribuent de façons importantes et différentes à nos communautés. J'ai également été impressionné par les gens et les groupes qui reconnaissent et qui apprécient tout ce que les immigrants ont à offrir, et qui travaillent fort pour les aider à s'établir dans cette province.

Grâce à la première stratégie d'immigration de la province, nous avons maintenant un plan qui servira à guider ces efforts. La stratégie est basée sur votre expérience et vos conseils. Il s'agit d'un processus qui a ouvert les voies de communication entre le gouvernement et les partenaires en matière d'immigration. Le succès de la stratégie d'immigration au cours de la dernière année, et au cours des années à venir, dépend de notre capacité de garder ces voies de communication ouvertes.

Ce bulletin nous permet de partager de l'information sur nos progrès et nos défis. J'espère surtout que vous vous en servirez comme forum pour poser des questions et partager des idées.

Ce premier numéro est consacré aux progrès effectués pendant cette première année, et à certaines des priorités de la prochaine année. Il faut partager avec nos partenaires et avec le personnel de l'immigration les succès et reconnaître les gens à qui l'on doit ce succès. Grâce à vous, nous avons élaboré une stratégie d'immigration qui reflète les priorités de la Nouvelle-Écosse, et grâce à vous, nous pouvons continuer de transformer les mots de la stratégie en actions.



Le ministre MacDonald accueille les invités lors de la journée portes ouvertes de l'Office de l'immigration, en novembre.

Enfin, j'aimerais remercier chacun de vous pour votre patience pendant cette période de formation de notre équipe et de recherche de locaux permanents. Beaucoup de choses ont été accomplies, mais il en reste encore beaucoup à faire. J'espère que nous continuerons ce progrès et que nous aiderons encore plus d'immigrants à s'établir en Nouvelle-Écosse et à y rester pendant de nombreuses années.

Rodney MacDonald


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Office of Immigration
Office de l'immigration

D'ici & d'ailleurs est publié régulièrement par l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse. Vous pouvez faire parvenir vos demandes d'information, vos commentaires ou vos soumissions à l'adresse :
C.P. 1535, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Y3

Beaucoup de chose peuvent se produire dans une année . . .

Rapport d'activité sur la première année de la stratégie d'immigration de la Nouvelle-Écosse

Le premier ministre, John Hamm, et le nouveau ministre de l'Immigration, Rodney MacDonald, ont lancé la première stratégie d'immigration de la province le 26 janvier 2005. La stratégie énonçait une politique en matière d'immigration, des principes directeurs et des objectifs afin de faire augmenter de façon considérable le nombre d'immigrants dans la province, ainsi que la mesure dans laquelle nous avons réussi à les garder dans la province.

Au cours de la première année de cette stratégie quinquennale, des bases solides ont été posées afin de mettre en œuvre la stratégie. La principale priorité était d'appuyer les activités qui aident les immigrants à s'établir avec succès. Des progrès considérables ont également été effectués dans les efforts visant à attirer un plus grand nombre d'immigrants, particulièrement par le biais du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse.



Le premier ministre John Hamm discute avec deux invités lors de la journée portes ouvertes.

Poser les bases

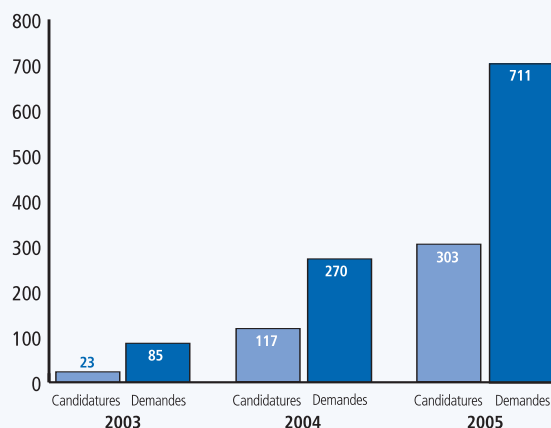
- Nous avons adopté une loi, créant ainsi l'Office de l'immigration, qui est responsable de travailler avec des partenaires pour attirer un plus grand nombre d'immigrants et les aider à s'établir et à rester.
- Nous avons adopté un budget correspondant à plus du double du montant d'argent disponible pour aider les immigrants à s'établir.
- Nous avons établi de nouveaux partenariats et renforcé les partenariats existants grâce à plus de 100 rencontres avec des groupes et des personnes individuelles.
- Nous avons recruté une équipe multiculturelle, multilingue et énergique de professionnels qui travaillent avec les partenaires sur les priorités en matière d'immigration.
- Nous avons établi des bureaux permanents dans le même édifice que Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). La Nouvelle-Écosse est la seule province au pays où les immigrants peuvent régler leurs affaires provinciales et fédérales en matière d'immigration au même endroit. Plus de 200 amis et collègues ont participé à une journée portes ouvertes en novembre.
- Nous avons renforcé notre partenariat avec CIC, ce qui nous a permis de profiter particulièrement de leur expertise, de leurs ressources et de leur soutien pendant l'élaboration de la stratégie et la formation de l'Office.

Attirer un plus grand nombre d'immigrants

Candidats

- Nous avons reçu la 1000^e demande dans le cadre du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse en décembre. (Le programme a débuté en 2003.)
- Le nombre de candidats approuvés a plus que doublé, pour un total de 303 familles en 2005, comparativement à 117 familles en 2004. Au total, 443 familles ont été approuvées depuis le début du programme. Si on considère que la famille moyenne compte quatre membres, la province devrait accueillir plus de 1 700 nouveaux arrivants.
- Nous avons attiré des immigrants de 55 pays différents, qui s'établissent dans 48 communautés à l'échelle de la province.
- Nous avons conclu une entente avec le gouvernement fédéral pour augmenter le nombre maximal de familles immigrantes autorisées à être des candidats pour la province à plus de 200. Un nombre cible de 300 familles a été établi pour 2005.
- Nous avons commencé à offrir le programme aux immigrants ayant une expérience plus vaste en distribuant un document de travail portant sur une nouvelle catégorie d'entreprises familiales.

Le Programme des candidats est de plus en plus populaire



- Nous avons entrepris un examen des frais afin de nous assurer que les frais sont abordables et justes, tout en permettant à la province d'atteindre ses objectifs en matière d'immigration de façon abordable pour les contribuables.

Tous les immigrants

- Le nombre total d'immigrants (candidats et immigrants en Nouvelle-Écosse par le biais de programmes fédéraux) a augmenté de 8,5 pour cent*.
- Nous avons élaboré un DVD présentant en trois langues les succès de différents immigrants.

Aider les immigrants à s'établir, à réussir et à rester

Financement

- Nous avons élaboré et publié des critères de financement, et nous avons tenu une séance d'information afin d'aider les groupes à comprendre les priorités en matière de financement des subventions.
- Nous avons plus que doublé le financement aux communautés et aux organismes d'établissement.
- Nous avons financé tous les services d'immigration qui étaient financés auparavant, en plus de financer des projets élargis et des nouveaux projets, par exemple l'apprentissage linguistique dans les bibliothèques, les programmes linguistiques pour les ingénieurs immigrants, et les conseils à l'emploi.

* Selon les statistiques préliminaires d'établissement fournies par Citoyenneté et Immigration Canada.

- Pour la première fois, nous avons offert du soutien financier à l'immigration dans les communautés rurales dans une proportion de 30 pour cent du financement total.
- Pour la première fois nous avons consacré des fonds au soutien de l'immigration francophone.
- Nous avons établi un partenariat avec l'Office des affaires afro-néo-écossaises afin de financer une conférence à l'intention des immigrants d'origine africaine.
- Pour la première fois, nous avons consacré du financement au ministère de l'Éducation pour l'éducation en anglais langue seconde dans les écoles publiques.
- Nous avons signé des ententes de responsabilité avec des groupes qui ont reçu du financement afin d'aider à évaluer les résultats des montants investis.

Nouvelles politiques et nouveaux partenariats

- Nous avons collaboré avec les Manufacturiers et Exportateurs du Canada pour élaborer un guide à l'intention des employeurs qui embauchent des immigrants.
- Nous avons établi un partenariat avec des organismes gouvernementaux et communautaires pour élaborer des outils visant à appuyer l'immigration dans les petites communautés.
- Nous avons travaillé avec d'autres provinces et avec le gouvernement fédéral afin d'aborder les questions de population et de marketing dans la région de l'Atlantique.
- Nous avons négocié des ententes avec le gouvernement fédéral afin de permettre aux étudiants étrangers de travailler hors campus. (La Nouvelle-Écosse a été la première province du Canada à signer cette nouvelle entente. Cette entente est actuellement en attente jusqu'à ce que le gouvernement fédéral approuve le financement.)

Beaucoup de chose accomplies, beaucoup de choses à faire . . .

L'année à venir

Dans le cadre du cycle budgétaire du gouvernement, l'Office publiera son plan d'affaires plus tard au cours de l'année. Ce plan comprend une liste détaillée des priorités, dont voici quelques points saillants :

Continuer d'établir des partenariats

- Créer un nouveau Conseil de l'immigration, qui représentera les partenaires et conseillera le gouvernement.
- Travailler en collaboration avec Citoyenneté et Immigration et avec d'autres provinces pour trouver des façons d'améliorer le service à la clientèle, par exemple l'augmentation des délais de traitement.

Miser sur le succès du Programme des candidats

- Augmenter d'au moins 100 le nombre cible de familles que la Nouvelle-Écosse peut porter candidates au gouvernement fédéral. (Nombres cibles des années précédentes : 200 en 2003, 300 en 2005. Nouveau nombre cible : au moins 400 en 2006) À long terme, négocier avec le gouvernement fédéral afin d'éliminer le plafond imposé par l'entente actuelle afin que les nombres cibles, et les efforts de marketing, puissent connaître une plus grande augmentation.
- Offrir le programme aux immigrants ayant des antécédents plus diversifiés. Finaliser et présenter la catégorie d'entreprises familiales. Continuer d'explorer les avantages de l'ajout de catégories d'entrepreneurs et d'étudiants étrangers.
- Collaborer avec les autorités régionales de développement, le comté de Victoria, et la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse pour élaborer la catégorie des immigrants désignés par une communauté.

Continuer d'aider les immigrants à s'établir avec succès

- Travailler avec nos partenaires afin d'améliorer davantage le processus de financement pour s'assurer que les subventions sont accordées de façon juste et conformément aux principales priorités en matière d'immigration.

- Négocier un nouveau mode de financement avec le gouvernement fédéral afin de s'assurer que : a) le financement de l'établissement augmente à mesure que le nombre d'immigrants augmente; b) le financement offert par la Nouvelle-Écosse permet d'améliorer les services aux immigrants et qu'il ne remplace pas tout simplement le financement qui n'est plus offert par le gouvernement fédéral.
- Organiser un forum provincial des employeurs afin d'aborder les questions relatives au milieu de travail auxquelles les immigrants doivent faire face.
- Reconvoquer la table ronde sur les femmes immigrantes afin d'aborder les questions d'immigration auxquelles les femmes et leurs familles doivent faire face.
- Travailler en collaboration avec le ministère de l'Éducation, l'Office du développement économique, Nova Scotia Business Inc. et d'autres ministères provinciaux pour établir le lien entre les questions de compétences, d'économie et d'immigration.
- Travailler en collaboration avec le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation, ainsi qu'avec d'autres partenaires, afin de trouver des façons d'évaluer et de reconnaître les titres et qualités des travailleurs immigrants.
- Travailler en collaboration avec le ministère de la Santé et avec d'autres partenaires afin d'offrir une formation et d'autres formes de soutien aux professionnels ayant reçu leur formation à l'étranger.

Intensifier les efforts de marketing

- Participer aux foires internationales de l'immigration en Europe.
- Participer aux délégations visant à promouvoir le Canada en Asie.
- Créer un nouveau site Web plus facile à naviguer, interactif, détaillé et contenant des renseignements clés en français et en anglais.

Note de la rédaction

Ce bulletin vise à partager des nouvelles au sujet des activités relatives à l'immigration, et à donner aux partenaires la chance de poser des questions et d'exprimer leurs opinions. Toutes les soumissions recevront une réponse. Celles qui sont d'intérêt général et qui ne concernent pas un sujet déjà abordé seront publiées dans le bulletin. Le bulletin, ou les bulletins spéciaux sur un sujet particulier, sera distribué par courriel chaque fois que le volume ou le caractère opportun de l'information le justifiera. Nous vous encourageons à soumettre vos suggestions d'amélioration du bulletin.

Toutes les soumissions doivent être envoyées à l'adresse :

immigration@gov.ns.ca • Téléphone : (902) 424-3742 • Sans frais : 1 877 292-9597 • Télécopieur : (902) 424-7936